

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 5 juillet 2021 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Marie-Ève Jean et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Gaétan Dubé, Yannick Dumais et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Jacques Carrier.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

6 citoyens assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202107-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202107-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **CP Desjardins :** Ristourne : 405.53 \$
- **Revenu Québec :** Dépôt TVQ : 111 004.87 \$
- **MAMH :** Avis terres publiques : 7 563 \$
- **MAMH :** Avis Péréquation : 21 610 \$
- **Finances Québec :** Dépôt terres publiques : 7 563 \$
- **Ministre des AMH :** Avis PRABAM : 112 628 \$
- **MMQ :** Chèque ristourne 2020 : 2 050 \$
- **MRC Rim.-Neigette :** Adoption : Règlement 21-03 modifiant le schéma d'aménagement et de développement
- **Revenu Québec :** Avis de cotisation TPS : remboursement 113 194.43 \$
- **Ministre des trans. :** PAVL – PPA-CE : Annonce 18 000\$
- **Ministre des trans. :** PAVL – PPA-ES : Annonce 7 000\$

AFFAIRES COURANTES

202107-003 MAGAZINE NOUS : Spécial Saint-Fabien : 500\$

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et unanimement résolu d'accepter de contribuer pour 500 \$ à la publication du spécial Saint-Fabien du magazine Nous.

202107-004 L'AVANTAGE : Spécial Saint-Fabien

Le point est reporté à une prochaine séance

202107-005 COMPTE DE TAXES : Intérêts

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et unanimement résolu de recommencer à charger les intérêts sur les comptes à recevoir en date du 5 juillet 2021

AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS

- **MRC Rim.-Neigette :** Chèque Coin lecture : 1500 \$
- **Harold Lebel :** Chèque 2500\$ pour l'action bénévole
- **MRC Rim.-Neigette :** Chèque 7560\$ pour camp de jour

202107-006 SURFACEUSE : Achat

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu de faire l'achat d'une surfaceuse à glace réusinée 2008 de marque Zamboni modèle 445 hydrostatique, carburation au propane et déversement frontal au montant de 74 485\$ plus taxes livraison incluse.

202107-007 CIMCO : Libération 50% montant garanti

Il est proposé monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu de débourser 50% du montant de retenue pour le changement du système de réfrigération du Pavillon des loisirs soit 48 864.50\$ plus taxes.

202107-008 CIMCO : Déplacement des ventilateurs

Il est proposé madame Marie-Ève Jean et unanimement résolu d'accepter la proposition de CIMCO pour le déplacement des ventilateurs au montant de 38 000\$ plus taxes.

202107-009 REMORQUE : Entente location d'un espace de stationnement avec Moisson

Il est proposé monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente pour la location d'un espace de stationnement pour la remorque réfrigérée sur les terrains de Moisson Rimouski-Neigette.

202107-010 REMORQUE : Signature entente intermunicipale d'utilisation de la remorque réfrigérée

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général de signer l'entente intermunicipale pour l'utilisation de la remorque réfrigérée.

202107-011 VIEUX THÉÂTRE : Contrat acoustique : 25 000\$

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service d'Octave acoustique pour l'élaboration de l'acoustique du projet de rénovation du Vieux Théâtre au montant de 24 000\$ plus taxes.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS

202107-012 DAVID BEAUPRÉ : Prix Mathieu Darche 2020-2021 en M13 relève en hockey

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et résolu à l'unanimité de féliciter Monsieur David Beaupré pour avoir obtenu le Prix Mathieu Darche : élève-athlète niveau académique au Hockey M-13 pour la deuxième étape de la saison 2020-2021.

Ce prix est remis à l'élève-athlète ayant fait preuve de détermination, de persévérance et de constance dans ses études tout en adoptant une éthique de travail sans reproche lors de ses diverses séances d'entraînement. Cet élève-athlète s'avère, par le fait même, un modèle en ce qui a trait à la conciliation études et hockey.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRAVAUX PUBLICS

202107-013 ASPHALTAGE : Acceptation soumission

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et résolu à l'unanimité d'accepter partiellement la soumission, telle que formulée lors de la demande de soumission TPR-2021, des Pavages Laurentiens, seul soumissionnaire, pour la réfection de la 1^{re} rue sur environ 185 mètres, de la 13^e avenue jusqu'à l'avenue Jean et de la 1^{re} rue sur environ 198 mètres, de la 9^e Avenue Nord jusqu'au Y de la 7^e avenue au montant total de 43 215,00\$ plus taxes.

Les travaux devront être réalisés avant le 20 août 2021.

202107-014 PAVAGES LAURENTIENS : Libération montant garanti travaux 2020

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau
et résolu à l'unanimité
de débourser le montant de retenue du contrat d'asphaltage 2020 de Pavages Laurentiens au
montant de 26 812.32\$ plus taxes.

202107-015 ROULEAU ASPHALTE : 33 250\$

Le point est reporté à une prochaine séance

URBANISME

- **Cons. Pub. écrite :** Dérégulation 2021-010 et 011 :
➤ Aucun commentaire

202107-016 DÉROGATION MINEURE 2021-010 : Lot 3 868 812 du cadastre du Québec (55, 7^e Avenue)

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne va pas à l'encontre du Plan d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur est de bonne foi;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur veut vendre la propriété;

CONSIDÉRANT QUE le refus de la dérogation créerait un préjudice au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins;

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé

que suite à la recommandation positive unanime du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation afin de rendre conforme la galerie arrière, car après la réfection complète de celle-ci lors du permis #2012-013, la galerie est demeurée implanté à 0.31m de la ligne arrière contrairement à la distance de 1m exigée par le règlement dans la zone Cm-112.

202107-017 DÉROGATION MINEURE 2021-011 : Lot 4 145 965 du cadastre du Québec (233, route 132 Est)

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne va pas à l'encontre du Plan d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur est de bonne foi;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur veut vendre la propriété;

CONSIDÉRANT QUE le refus de la dérogation créerait un préjudice au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins;

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean

que suite à la recommandation positive unanime du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation afin de rendre conforme l'implantation de la maison, car la somme des marges latérales est de 9.83m, contrairement à la marge de 10m exigée par le règlement dans la zone Ad-6.

202107-018 GEORGETTE RIOUX : Remboursement taxes de mutation

CONSIDÉRANT QUE madame Georgette Rioux a acheté une nouvelle propriété suite à la destruction de sa résidence du 1, 8^e Rue, suite à l'incendie du 24 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Georgette Rioux a reçu une facture de droit de mutation pour sa nouvelle propriété ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fabien a reçu une demande de madame Georgette Rioux pour annuler cette facture ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé

et résolu à l'unanimité

que suite à des vérifications, il soit impossible d'annuler une taxe de mutation.

202107-019

LOT 4 146 736-P : Installation roulotte

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fabien a reçu une demande de monsieur Vital Saucier pour l'installation d'une roulotte sur le lot 4 146 736-P ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 24.1 du règlement de zonage 468 autorise les roulettes seulement sur les terrains de camping ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est au nom de monsieur Bermont Saucier ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est en zone verte ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est d'une superficie de seulement 557.4 m² ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est traversé par un cours d'eau et qu'une bande de protection doit être respectée ;

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean
et résolu à l'unanimité
de refuser la demande.

202107-020

LAPIN DANS VILLAGE : Avis

CONSIDÉRANT QU' il y a des lapins qui se promènent en liberté dans le village ;

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
d'avertir sur le site de la municipalité que les lapins seront capturés et disposés par la Municipalité.

202107-021

M. DENIS BÉLANGER : Avis d'infractions

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fabien a reçu une demande de monsieur Denis Bélanger pour l'abandon des poursuites en échange d'une dérogation possible pour une galerie autorisée par son voisin, M. Carol Roy ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur demande officiellement que le dossier soit discuté et divulgué au public ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut accorder une dérogation sur un terrain qui n'appartient pas au demandeur ;

CONSIDÉRANT QUE le dossier est devant la cour municipale et qu'aucuns frais supplémentaires ne sont chargés à la municipalité que ceux couverts par la cote part payée à la ville de Rimouski ;

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
de continuer les procédures devant la cour municipale pour clarifier le dossier.

202107-022

M. RAYNALD ROY : Déplacement poteau HQ

Le point est reporté à une prochaine séance pour obtenir plus d'informations

COMPTES DU MOIS DE JUIN

- **Salaires :** 21 145.51 \$

202107-023

ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE JUIN 2021

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé
et résolu à l'unanimité
que les comptes du mois de juin 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 145 989.90\$ soient approuvés. Ladite liste comprend quinze (15) paiements par virement et les numéros de chèques de 7702 à 7721.

202107-024

ADOPTION DES COMPTES DE JUIN 2021: Aide alimentaire

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau
et résolu à l'unanimité
que les comptes pour l'aide alimentaire du mois de juin 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 305.24\$ soient approuvés. Ladite liste comprend le chèque 7722.

202107-025 ADOPTION DES COMPTES DE JUIN 2021: TECQ 2019-2023

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais
et résolu à l'unanimité
que les comptes pour les travaux de TECQ 2019-2013 du mois de juin 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 1 412.76\$ soient approuvés.
Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.

DIVERS

202107-025 ADOPTION DES COMPTES DE JUIN 2021: TECQ 2019-2023

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais
et résolu à l'unanimité
que les comptes pour les travaux de TECQ 2019-2013 du mois de juin 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 1 412.76\$ soient approuvés.
Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Jacques Carrier, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal

202107-026 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h08.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

